

Monsieur Yannick Nadesan
Conseiller municipal
Délégué à la Petite Enfance

Le 17 août 2011

Groupe Communiste

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

ynadesan@ville-rennes.fr

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Communiqué de Yannick Nadesan – Conseil Municipal PCF
A propos de l'arrestation de la famille Chowdhury.

Mercredi matin, Sanzidah, Juyayed Chowdhury et leurs deux jeunes enfants, Safayet et Jeniah ont été arrêtés à leur domicile et conduits au centre de rétention administrative de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Sanzidah et Juyayed sont arrivés en France en 2005 où leurs deux enfants sont nés.

Militant de la ligue Awami au Bangladesh, Juyayed Chowdhury a connu la prison en raison de ses opinions politiques et a vécu dans la clandestinité. Il a fini par fuir ce pays où il est désormais condamné à la prison à vie.

Ses demandes d'asile ont été rejetées, sa famille risque aujourd'hui une expulsion avec les conséquences que l'on imagine.

En 2008, les élus de la Ville de Rennes ont parrainé des enfants de sans-papiers lors d'une cérémonie présidée par Daniel Delaveau.

Safayet que j'ai parrainé à cette occasion présente des troubles du langage et du comportement. Il bénéficie d'un suivi médico-psychologique en lien avec l'école qui lui a permis de faire d'énorme progrès.

Mettre derrière les barreaux des sans-papiers et leurs enfants nés en France, se rendre complice de la répression politique au Bangladesh, empêcher des enfants en bas âge de pouvoir grandir en sécurité... Il s'agit là d'un scandale qui heurte profondément les principes républicains et les droits de l'Homme.

Les élus du groupe communiste dénoncent cette situation inacceptable qui ne constitue malheureusement pas un cas isolé.

Ils appellent à se joindre au rassemblement de soutien à la famille Chowdhury qui aura lieu le jeudi 18 août à 18h30 devant le centre de rétention administrative de Saint-Jacques-de-la-Lande pour porter l'exigence de leur libération et celle d'un changement de la politique migratoire de l'Etat.

Yannick Nadesan